



Philip Yves : Né le 5-02-1933 à Plounéour-Trez ; ordonné prêtre pour la Société des Pères de Saint-Jacques le 29-06-1961 ; octobre 1961, missionnaire en Haïti, au diocèse de Port-au-Prince puis au diocèse des Gonaïves. février 1981, au diocèse de Quimper, au service de Ploudalmézeau ; septembre 1983, en Haïti, au diocèse du Cap-Haïtien ; janvier 1986, au diocèse de Quimper, au service du secteur de Huelgoat ; juillet 1992, au service de Bannalec ; septembre 2000, coopérateur dans l'ensemble paroissial de Sizun ; décédé le 13-02-2002.

Étude : *Quimper et Léon*, 2002, p. 167.

*Extraits de l'homélie du Père Joseph Le Roux aux obsèques du Père Yves Philip, de la Société des Prêtres de Saint-Jacques, en l'église de Sizun le 14 février 2002.*

« Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur ». C'est l'image que nous pouvons retenir de notre frère Yves, plus particulièrement nous, ses confrères, qui avons eu la possibilité de vivre avec lui au cours des derniers jours de sa maladie et de l'accompagner dans sa mort si paisible et si douce.

Depuis plusieurs mois déjà, Yves avait cru reconnaître les signes annonciateurs du grand passage et de la rencontre du Seigneur. Tout dernièrement il avait exprimé le désir de recevoir le sacrement des malades ; c'était pour lui comme pour tout homme, et à plus forte raison pour tout prêtre, le moyen privilégié d'entrer dans le parvis à la porte duquel Dieu attend.

Cette heure de la rencontre avec le Seigneur, il la guettait plus particulièrement depuis le jour où il avait lui-même devancé les explications de la science et où le Seigneur, à travers les paroles lénifiantes du médecin, lui avait fait comprendre que son mal ne trouverait pas de remède ici-bas et que, inéluctablement, il se dirigeait vers sa fin. Cette fin ne nous a donc pas surpris ; comme lui, nous y étions préparés. Nous avons cheminé avec lui et tous mes confrères pourront certifier de sa sérénité... Dieu lui avait donné le temps de se préparer à ce voyage et la mort ne l'a pas surpris.

Yves avait vu le jour à Plounéour-Trez au sein d'une famille chrétienne. Il commença ses études à l'école de sa paroisse puis se dirigea vers l'école apostolique des Pères Maristes à Saint-Brieuc en 1945 où il fit son noviciat. De là, il part pour Lyon où il fait son scholasticat jusqu'en 1961, C'est alors qu'il opte pour le Grand Séminaire de Saint-Jacques où il entre en 1954. Après l'intermède du service militaire, il poursuit ses études, et le 29 juin 1961, il est ordonné prêtre par Mgr Poirier, qui venait d'être expulsé de son archevêché de Port-au-Prince.

Il arrive donc en Haïti dans une période difficile pour l'Église de ce pays. Et va commencer pour lui la succession de différentes paroisses où il est nommé, soit comme vicaire soit comme curé, souvent dans des endroits isolés ou difficiles d'accès. Il s'y donne à plein, ne ménageant pas sa fatigue malgré une santé qui commençait déjà à donner quelques signes d'inquiétude.

Et là commence pour lui une série d'aller-retour entre Haïti et la France. Sur les conseils de ses médecins, il accepte de prendre du service dans le diocèse de Quimper, à Ploudalmézeau. Mais son désir de retourner en mission le taraude et, courageusement, il décide de retourner en Haïti, où il se met pendant quelque temps à la disposition des diocèses de Gonaïves d'abord puis du Cap-Haïtien où il prête son concours pour l'enseignement de la catéchèse. En 1985 il quitte définitivement Haïti après 24 ans d'apostolat. Le diocèse de Quimper l'accueille alors et Yves exercera son ministère tour à tour dans les paroisses d'Huelgoat, de Bannalec et de Sizun.

L'évangile que nous avons entendu parle de gens qui attendent. C'est une attitude qui fait que le chrétien doit se considérer sans cesse en voyage et sur le qui-vive. Dieu peut revenir où il veut, quand il veut, de la façon qu'il veut. Notre frère Yves a été ainsi en attente. Longuement sans doute il a pu converser avec Dieu et témoigner son action de grâce. Car au milieu de ses misères, il a vu la main de Dieu. Dieu sait reconnaître la générosité et la disponibilité, deux qualités qu'Yves avait acquises tout au long de sa vie. Ici, dans notre Communauté, il n'a jamais refusé un service et

pourtant nous savions combien cela pouvait lui coûter, ne serait-ce que faire une lecture en raison de sa vue défaillante. N'est-ce pas cela la tenue de service ? Yves, merci pour tout cela. Que Dieu te le rende au centuple.

*Quimper et Léon*, 28/03/2002, p. 167.